



De plus près et sous cet angle, l'excroissance qui a poussé sur son tronc ressemble à un aigle prenant son envol.

concours. Jusqu'au 31 mai, date limite de dépôt des candidatures, d'autres arbres insulaires pourront venir lui faire de l'ombre. Il faudra ensuite attendre le 6 juin pour

voir voter pour lui, on peut toujours aller le voir de plus près. Et soutenir sa candidature pour qu'il soit - au moins - l'arbre corse retenu.

I. V.

18 arbres en lice pour 13 régions et l'Outre-mer

La société Milan presse, editrice du magazine *Terre Sauvage* et l'office national des forêts organisent avec plusieurs partenaires - fédération nationale des caisses d'Épargne, ligue pour la protection des oiseaux, association Arbres, Ushuaia TV, scouts et guides de France - ce concours national. Son objectif est de promouvoir des arbres remarquables, témoins de la relation de l'homme à la nature. Le jury, composé d'un membre de chaque entité, étudiera l'ensemble des candidatures et retiendra 18 arbres soit un pour chacune des 13 régions et cinq pour l'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

I. V.